ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023
Elémentaire

POUR NOUS JOINDRE :

* Pour tout renseignement, contacter Mme DUTILH Sylvie ou Mme OLIVER Armelle, à l'accueil au 04.68.32.80.90, sevigne.accueil@gmail.com

* Pour le secrétariat, contacter Mme MONTAGNAC Marie-Hélène au 04.68.32.80.92, sevigne.secretariat@orange.fr

* Pour la comptabilité, contacter Mme BAUDOU Janie au 04.68.32.80.94, sevigne.compta@orange.fr

* Pour la Pastorale, contacter Mme BOYRIE-JOURNAU Florence au 04.68.32.80.97

Les Equipes : Educative et Administrative à votre écoute…..

TSVP

Rentrée des élèves de l'école élémentaire
Jeudi 1er septembre 2022

L'accueil des élèves se fera le jeudi 1er septembre.

- **Rentrée du matin :**
  Les élèves de CM2 seront accueillis dès 8h30 par la directrice.
  Les élèves de CM1 seront accueillis à 9h par la directrice.
  Les élèves de CM1/2 (classe Rugby) seront accueillis à 9h par la directrice.
  Les élèves de CE2 seront accueillis à 9h30 par la directrice.
  Ils auront cours toute la journée. Les externes reviendront à 13h40.

- **Rentrée de l'après-midi :**
  Les élèves de CE1 seront accueillis à 14h par la directrice.
  Les élèves de CP seront accueillis à 14h30 par la directrice, dans la cour de l'école.
  Après l'appel, ils seront accompagnés en classe par leur professeur. Le premier jour, il sera remis aux élèves les livres pour qu'ils puissent les couvrir dans les jours qui suivent, avec leur nom figurant sur la couverture.

- Sortie pour les externes à 11h45 (**<u>Le portail sera fermé sans accès de 12h15 à 13h30)</u>.**
  Réouverture à 13h30 / Début des cours 13h40
  Sortie à 16h40 :
  - Pour tous les CM1 et CM2 par le portail des 6èmes.
  - Pour les CP, CE1 et CE2 par le portail à côté du bureau de la directrice.

- Dans les premiers jours, les élèves déjeunant au self se verront attribuer une carte ainsi que ceux ayant l'autorisation de sortir seul. (N'oubliez pas de renseigner le questionnaire « Autorisation de sortie » à télécharger sur notre site *institutionsevigne.net*).

Quelques précisions :

- (1) **Dossier de rentrée** :
  Le jour de la rentrée, les élèves remettront à leur enseignant :
  - **l'autorisation de sortie**
  - **la fiche d'étude/garderie**
  - **la feuille des troubles allergènes alimentaires**
  - **le document catéchèse/culture chrétienne dûment rempli pour les CE1, CE2, CM1 et CM2**

- (2) **Facturation**
  Elle est annuelle, pour tout le monde. Modes de paiement au choix : soit le règlement mensuel par prélèvement automatique, soit le règlement trimestriel ou annuel par chèque.

- (3) **Horaires de l'établissement** :
  Matin : début des cours à 8h30, sortie à 11h45.
  Soir : début des cours à 13h40, sortie à 16h40.
  } **Pas d'ouverture possible du portail après ces horaires**
  Un accueil est possible dès 7h30.
  - Les élèves encore présents à 17h iront :
    - A l'étude, sans interruption de 16h55 à 17h55. Le travail scolaire y est commencé, peut-être pas toujours terminé (merci de le vérifier…)
    - A la garderie, de 16h55 à 18h30.

  Attention, le travail du soir ne se fait pas à la garderie !
  Toutefois, il s'agit d'un temps calme. Les enfants sont dans une salle de classe. Prévoyez de leur donner de la lecture.

UN ENSEIGNEMENT……

DES EXIGENCES AU SERVICE DE LA REUSSITE……

ET DE LA SECURITE DE VOS ENFANTS……...

Le travail demandé par un enseignant doit être fait entièrement, les leçons doivent être apprises.

Toute personne venant chercher un enfant sur le temps de classe pour l'emmener en consultation, devra se présenter au 1, rue du Capitole, à l'accueil.

CARTE DE SORTIE

Si un enfant n'a pas sa carte de sortie, il sera maintenu sur l'établissement jusqu'à vérification de son autorisation.
La carte de sortie est obligatoire même si l'élève sort avec un grand frère ou une grande sœur. Un message d'information dans le carnet de liaison du collégien est recommandé.

TSVP

Un regard attentif à l'agenda est indispensable ***quotidiennement.*** *Toutes les informations dans l'agenda doivent être signées. Cela nous assure de votre connaissance de la vie de l'école.*

Pour les élèves qui ne sont pas autorisés à sortir seuls, nous vous rappelons que vous devez venir les chercher au portail et qu'en aucun cas, ils ne peuvent vous rejoindre sur le trottoir.

Il est judicieux d'inscrire le nom de l'enfant sur les vêtements (Beaucoup de vêtements restent dans l'établissement chaque année). L'établissement n'est pas responsable des vêtements égarés.

Absences : L'absence de votre enfant doit être signalée par appel téléphonique à l'école le jour même. Le jour de son retour, un mot dans l'agenda est indispensable pour justifier son absence.

Date des réunions avec les enseignants dans la classe de votre enfant à 17h15 :

- *CPA - CPB : Jeudi 15 septembre*
- *CE1A - CE1B : Vendredi 09 septembre*
- *CE2A - CE2B : Mardi 27 septembre*
- *CM1A - CM1B : Vendredi 16 septembre*
- *CM1/2 rugby : Lundi 19 septembre*
- *CM2A - CM2B : Lundi 19 septembre*

Merci.

La Directrice
D. RENOUARD

1, Rue du Capitole - 11100 NARBONNE / ☎ 04.68.32.80.90 / 🖷 04.68.32.76.98 / ✉ sevigne.secretariat@orange.fr